

FICHE D'INSCRIPTION

DATE LIMITE : 21 MARS 2025

Nom

Téléphone

Nom d'artiste | Compagnie

Courriel

Adresse

Page Facebook

Site Web

DESCRIPTION DE VOS PRODUITS

.....

.....

.....

BESOINS TECHNIQUES

Table (une) oui | non

Chaise (une ou deux ?) oui | non

Électricité oui | non

Quelques photos numériques de œuvres sont **obligatoires** pour la sélection des kiosques. Les photos reçues serviront à faire la sélection et la publicité. **Envoyez le tout avec votre formulaire complété à greffe@municipalitecaplan.com**

J'accepte que le comité du Salon des créateurs de Caplan diffuse mes photos pour la promotion de l'événement.

Le coût d'inscription est de 75 \$ par kiosque et la dimension standard de l'espace réservé est d'environ 8' x 8'.

Chaque participant doit fournir : décorations, petite caisse, éclairage d'appoint, ameublement supplémentaire et l'emballage pour ses ventes.

L'installation de votre kiosque se fera le vendredi 2 mai de 16 h à 21 h.

Aucun kiosque ne peut être démonté avant le dimanche 4 mai à 16 h. Les participants doivent demeurer disponibles jusqu'à la toute **fin de l'événement.**

Je souhaite participer au tirage de paniers-cadeaux
Êtes-vous intéressé à donner un objet d'une valeur d'environ 20 \$ pour des paniers-cadeaux qui seront tirés parmi les clients ?

 **Les artistes sélectionnés seront contactés avant le 28 mars 2025.**

Signature :

Date :

CONDITIONS ET SÉLECTION

Le comité du Salon des créateurs de Caplan souhaite créer un événement où la diversité et la qualité des produits seront au rendez-vous. C'est pourquoi, l'attribution des kiosques se fera par un processus de sélection. **Il est important de joindre au minimum 2 photos.**

Dépôt de ta candidature : Les artisans intéressés à faire partie du salon doivent compléter la fiche d'inscription et nous la faire parvenir avec des photos représentant leurs produits, au plus tard le 21 mars 2025.

Par courriel :

greffe@municipalitecaplan.com

Processus de sélection : Évaluation des candidatures reçues selon les critères suivants : Créations faites à la main, originalité et qualité du travail. Nombre limité d'exposant dans une même discipline.

Confirmation des exposants retenus : Les candidats seront avisés au plus tard le 28 mars 2025, si leur candidature est retenue ou non.

Paiement : Suite à la confirmation de votre participation, vous devez procéder au paiement des frais d'inscription au montant de 75 \$ (non remboursable). Votre paiement pourra être fait en argent ou par chèque (adressé au nom "Municipalité de Caplan" au plus tard le 14 avril 2025.

L'EXPOSANT

- Aménage son kiosque le vendredi de 16 h à 21 h.
- Assure une présence permanente à son kiosque durant les heures d'ouverture au public, soit : samedi de 10 h à 17 h et dimanche de 10 h à 16 h.
- Apporte un soin particulier à la décoration de son espace et s'assure d'être complètement installé pour l'ouverture à 10h le samedi.
- Respecte les limites de l'espace qui lui est allouée.

- Prévoit les accessoires nécessaires à l'aménagement de son kiosque (extensions électriques, éclairage d'appoint, crochets, petit présentoir, etc.)
- S'engage à laisser les lieux propres à son départ et à ne pas endommager le mobilier prêté.
- Est entièrement responsable de son matériel et de sa production pour toute la durée du salon, incluant les périodes de montage et de démontage des kiosques.
- N'est pas éligible au tirage des prix des présence qui est destiné uniquement aux visiteurs.
- **Démonte son kiosque seulement après 16 h le dimanche.**

LE COMITÉ ORGANISATEUR

- Attribue un emplacement selon un plan fixe, fournit 1 table de 6'30" et 2 chaises à chaque exposant.
- Aménage la salle pour l'accueil des exposants.
- Coordonne la promotion de l'événement(publicité).
- Émet un reçu à tout exposant qui en fait la demande pour le montant de l'inscription.
- Procède aux tirages le dimanche à 15h45.
- Voit au respect des règlements et au bon déroulement du salon.
- Assure une présence permanente sur le site durant tout l'événement, incluant les périodes pour le montage et le démontage des kiosques.
- Fourni gratuitement aux exposants du café et de l'eau tout au long de l'événement.
- N'est nullement responsable des dommages ou inconforts subits en cas de vol, feu, bris ou vandalisme.

POUR INFORMATIONS:

Tél. 418 388-2075 poste 106

greffe@municipalitecaplan.com



Salon des Créateurs de Caplan